



Syndicat National de l'Éducation Physique
76 rue des Rondeaux – 75 020 PARIS

JUSTIFICATIF de DEPLACEMENT POUR FORMATION organisée par le SNEP-FSU

Je soussigné.e,

NOM et Prénom : Majewski Alexandre

Fonction : secrétaire académique du SNEP-FSU de l'académie de Grenoble

Certifie que Mme , M est inscrit.e
au stage de formation syndicale, organisé par le SNEP-FSU qui se déroulera le
10 décembre 2020 De 9 h30 à 16h30

Adresse du stage : TSF Voiron, Château de la Brunerie à Voiron (ancien CREPS)

Ce stage est organisé par le SNEP-FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000). Le placement en congés pour formation syndicale est réalisé par le Recteur d'Académie conformément à l'article 34 (7^e) de la loi 84-16 du 11/01/1984 pour les fonctionnaires et à l'article 2 de la loi 82-997 du 23/11/1982 pour les agents non titulaires de l'Etat.

Ce stage ne peut être différé ni être organisé sous forme de télétravail.

Fait à : Grenoble

Le : 4 novembre 2020

Signature du secrétaire académique :

Alexandre Majewski